

Juvisy sur Orge le, 7 août 2025

Appel à candidatures pour la fourniture des pneus utilisés lors des manches nationales en Piste 1/10^{ème} thermique pour la saison 2026.

Mesdames, Messieurs,

La FFVRC lance un appel à candidature pour la fourniture de pneus mousse pour la catégorie Piste 1/10^{ème} thermique 200 mm pour la saison de Championnat de France et la Coupe de France 2026.

L'appel à candidature concerne la fourniture de pneus avant et arrière à raison de 5 trains minimum par pilote et par course nationale (1 train = 2 pneus ARR + 2 pneus AV). Les pilotes peuvent également acheter sur place des trains supplémentaires pour les essais libres et les phases finales (sous condition). Il appartiendra au fournisseur retenu de prévoir les quantités nécessaires et suffisantes pour ne pas avoir de rupture.

Les quantités minimales à réserver par pilote pour la course sont réparties ainsi :

Manche de qualifications : 4 trains

Remontées et sous finales : 1 train

Sachant que pour les phases finales, les pilotes pourront acheter des trains supplémentaires pour chaque course, dans les conditions des qualifications, à savoir, qu'ils achètent au préalable 1 train, parfois 2 trains de pneus, qui leur sont remis en parc fermé avant le début de la course.

I – Spécifications techniques

Les pneus doivent être noirs et en mousse. Aucun traitement avec tout type d'additif n'est autorisé.
Définition d'un train de pneus imposés : 2 pneus arrière + 2 pneus avant

Une marque

Diamètre maximale de jante **50 mm**

Un diamètre avant : **62.0 mm**

Un « shore » avant : **37°**

Un diamètre arrière : **64.0 mm**

Un « shore » arrière : **40°**

Largeur maximale : **31.0 mm**

Les tolérances de production (y compris la dureté shore) ne seront pas considérées comme un défaut. Les pneus seront utilisés comme tels sans aucune autre modification et seront distribués et installés dans la zone dédiée par l'organisateur. Les pilotes devront utiliser un nouveau train à chaque manche. Il est important d'avoir un pneu avec une jante fiable et solide, nous ne sommes donc pas à la recherche de jantes légères ou autres « prototypes » spéciaux de jante. Nous avons besoin d'une combinaison jante + pneu qui fonctionne. Parce que les pneus imposés ne seront disponibles que lorsque les pilotes entreront dans la zone dédiée, ils devront s'adapter facilement sur toutes les voitures sans aucune coupe ni réglage supplémentaire.

Pas d'emballages par paire, le vrac étant plus adapté compte tenu du délai entre la délivrance du pneu et le début de la course, il est demandé au fournisseur de proposer les pneus en vrac dans des cartons distincts, marqués et remplis, soit des pneus avant, soit des pneus arrière (pas de mélange), ceci afin d'éviter tout risque d'erreur à la remise des pneus.

II - Conditions FFVRC

Pour 2026, la FFVRC attend une proposition avec un prix pour 1 train complet, tenant compte d'une personne dédiée par le fournisseur pour acheminer, gérer le stock, distribuer et vendre les pneus durant la compétition.

Nous attendons une proposition avec un prix du train de pneus TTC qui doit intégrer les paramètres indiqués.

A titre indicatif, après 4 manches de CF 2025, la consommation moyenne est de 250 trains par course. Quantité fluctuante à la baisse ou à la hausse selon météo et fréquentation, ainsi il est demandé au fournisseur retenu de prévoir un stock de sécurité d'environ 30% supérieur à cette moyenne. Le fournisseur s'engage à ce qu'il n'y ait pas de ruptures les jours de course et à respecter sans restriction les conditions précitées.

La FFVRC ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de manquement du fournisseur à ses engagements.

De plus, la FFVRC n'a pas d'engagement auprès du fournisseur sur les quantités minimum ou maximum du nombre de trains de pneus consommés ni par course ni pour l'ensemble des courses mentionnées.

En cas de manquement du fournisseur que ce soit sur la qualité des pneus, la quantité fournie par course ou dans l'organisation logistique convenue, la FFVRC se réserve le droit de suspendre ou annuler le contrat en cours de saison.

La marque du pneu qui sera retenue pour l'année 2026 pourra être prolongée par tacite reconduction pour 1 année supplémentaire.

Si vous êtes intéressés, vous devez :

Envoyer un dossier à l'adresse de la Fédération Française de Voitures Radio Commandées à l'attention du responsable de la catégorie avec les renseignements suivants ainsi qu'une copie par mail à l'adresse pa.gaschard@ffvrc.fr :

- Nom du fabricant et du distributeur
- Quantité garantie en stock permanent pour permettre l'approvisionnement régulier tout au long de la période visée
- Organisation et logistique envisagée
- Réseau de distribution (en effet le pneu imposé choisi devra être disponible également dans le commerce)

Proposer un prix de vente TTC pour le train livré, organisation et logistique comprise, et garanti pour l'année 2026. En cas de prolongation du contrat, le prix pourra être révisé de manière raisonnable et après validation de la FFVRC.

III – Tests et résultats de l'appel à candidature

Faire parvenir **12 trains de pneus** en échantillon au responsable de la discipline :

Pierre-Alain GASCHARD
2 Rue de Kéravel
56250 SAINT NOLFF

Ces échantillons permettront à des pilotes sélectionnés par le responsable de la discipline, de procéder à des essais comparatifs quant à :

- la qualité de fabrication du produit
- leur qualité de montage / collage
- Leurs performances
- l'usure,

En outre, sera pris en compte aussi le prix proposé qui profitera au pilote s'inscrivant en courses nationales, ce critère restant au niveau fédéral et non communiqué aux pilotes testeurs.

La date limite d'envoi du dossier et des échantillons est fixée au **12 septembre 2025**, cachet de la poste faisant foi. La sélection sera faite et votée au comité directeur du mois de novembre 2025 au plus tard et communiquée sur le site de la Fédération.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pierre-Alain GASCHARD
Responsable Piste 1/10ème Th, 1/8ème et GT8
pa.gaschard@ffvrc.fr